



**Procès-verbal de la 115^e séance ordinaire du conseil de la
Localité de Valcanton tenue au Centre multiservice de
Beaucanton le mercredi 10 décembre 2014 à 14 h**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

Manon Forget, conseillère
Michel Jégou, conseiller
Cécile Philippon, présidente

Personnes absentes :

Claudine Desgagnés, conseillère
Michel Larouche, conseiller

IL Y A QUORUM.

Également présentes :

Renée Bégin, officière municipale
France St-Amant, officière municipale

Cécile Philippon préside la réunion et Renée Bégin agit à titre de secrétaire.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Cécile Philippon à 14 h.

Adoption de l'ordre du jour

2014-115-01

115-CLVAL-2191

**SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR
MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :**

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la 114^e séance ordinaire du conseil de la localité de Valcanton tenue le 18 novembre 2014 à Beaucanton;
3. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale tenue le 1^{er} décembre 2014 à Val-Paradis ;
4. Correspondance au 10 décembre 2014;
5. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 10 décembre 2014;
6. Adoption du règlement n^o 09.05 décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la Localité de Valcanton et remplaçant le règlement n^o 09.04 ;
7. Présentation d'un projet au ministère de la Culture et des Communications ;



8. Présentation d'un projet de sortie plein air et culture à Mouvement jeunesse Baie-James;
9. Achat de systèmes de son pour le Pavillon multifonctionnel de loisirs et le Carrefour communautaire de Val-Paradis;
10. Sujets divers
 - 10.1 Demande au ministère des Transports concernant la circulation de véhicules lourds sur le pont n° P-00289 ;
 - 10.2 Demande au ministère des Transports concernant l'entretien hivernale de la route 393 entre Beaucanton et Val-Paradis;
11. Période de questions ;
12. Levée de la séance.

2014-115-02

Adoption du procès-verbal de la 114^e séance ordinaire du conseil de la localité de Valcanton tenue le 18 novembre 2014 à Beaucanton

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

115-CLVAL-2192

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de la 114^e séance ordinaire de la localité de Valcanton tenue le 18 novembre 2014 à Beaucanton.

2014-115-03

Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la localité de Valcanton tenue le 1^{er} décembre 2014 à Val-Paradis

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal.

115-CLVAL-2193

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de la 114^e séance ordinaire de la localité de Valcanton tenue le 18 novembre 2014 à Val-Paradis.

2014-115-04

Présentation de la correspondance au 10 décembre 2014

Les membres ont pris connaissance du bordereau de correspondance qui leur a été précédemment remis.

2014-115-05

Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 10 décembre 2014

M^{me} Cécile Philippon dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M^{me} France St-Amant en date du 10 décembre 2014 et intitulée : *Décaissements, comptes fournisseurs et paies au 10 décembre 2014.*



115-CLVAL-2194

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs et paies de la localité de Valcanton au 10 décembre 2014 pour un montant total de 53 582,25 \$, le tout tel qu'il appert et étant plus amplement décrit à la liste préparée par l'officière municipale, M^{me} France St-Amant, le 10 décembre 2014, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, France St-Amant, officière municipale, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

France St-Amant
Officière municipale

2014-115-06

Adoption du règlement n° 09.05 décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la Localité de Valcanton et remplaçant le règlement n° 09.04

CONSIDÉRANT QUE lors de la préparation budgétaire, les membres ont prévu au budget de l'année 2015 une augmentation de 50 % de la rémunération du président;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier les articles 3, 4 et 7 du règlement n° 09.04 relativement à la rémunération du président et des conseillers;

CONSIDÉRANT QUE les membres confirment avoir lu le projet de règlement n° 09.05 ;

CONSIDÉRANT QUE qu'en vertu de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, le 18 novembre 2014, Madame Manon Forget a donné un avis de motion relatif au projet de règlement n° 09.05 remplaçant le règlement n° 09.04 et décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la Localité de Valcanton;

115-CLVAL-2195

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le règlement n° 09.05 remplaçant le règlement n° 09.04 et décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la Localité de Valcanton, tel que joint à la présente pour en faire partie intégrante.



2014-115-07

Présentation d'un projet au ministère de la Culture et des Communications

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2014-115-08

Présentation d'un projet de sortie plein air et culture à Mouvement jeunesse Baie-James

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton souhaite développer l'activité physique sur son territoire et donner l'opportunité aux jeunes de faire l'essai de nouveaux sports d'hiver diversifiés ;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton présente au Mouvement jeunesse Baie-James un projet de sortie plein air dans le cadre de son Fonds régional d'investissement jeunesse ;

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté répond à plusieurs priorités d'action du Mouvement jeunesse Baie-James;

115-CLVAL-2196

SUR PROPOSITION DE MICHEL JÉGOU, DÛMENT APPUYÉE PAR MANON FORGET, IL EST RÉSOLU :

DE PRÉSENTER à Mouvement jeunesse Baie-James une demande d'aide financière pour un projet de sortie plein air pour les jeunes, dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse.

D'AUTORISER Madame Manon Forget à agir au nom de la Localité de Valcanton dans le cadre de cette demande financière.

2014-115-09

Achat de systèmes de son pour le Pavillon multifonctionnel de Beaucanton et le Carrefour communautaire de Val-Paradis

CONSIDÉRANT QUE la Localité veut munir ses deux édifices communautaires de systèmes de son adéquats;

CONSIDÉRANT QUE trois demandes de soumissions par téléphone ont été faites auprès d'entreprises spécialisées en sonorisation;

115-CLVAL-2197

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER la soumission de La Sarre Musique pour l'achat de deux systèmes de son, incluant pour chacun, un mixer-amplificateur 800 watts et deux haut-parleurs 15" avec flûte, au montant total de 3 500 \$ incluant les taxes.

D'ATTRIBUER cette dépense au poste budgétaire n° 02-621-10-970 *Projets spéciaux*.



2014-115-10

Sujets divers

10.1 Demande au ministère des Transports concernant la circulation de véhicules lourds sur le pont n° P-00289

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec a dû réduire les charges permises sur le pont P-00289 du 28 mars au 24 septembre 2014, suite à l'évaluation des dommages aux poutres, culées, platelage et unités de fondation du pont;

CONSIDÉRANT QUE lors de cette période, la Localité de Valcanton n'a pas pu circuler sur ce pont avec ses équipements de déneigement, de nivelage et de cueillette des matières résiduelles et recyclables et a dû élaborer des solutions coûteuses pour desservir les dix résidences affectées par cette situation ;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a réalisé des travaux sur le pont pour consolider le platelage, du 9 juin au 24 septembre 2014, afin d'augmenter les charges permises à 24,36 et 48 tonnes;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton ne peut contrôler la circulation des véhicules lourds sur son territoire ;

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

DE DEMANDER au ministère des Transports d'assurer une surveillance de la circulation des véhicules lourds sur le pont n° P-00289, plus particulièrement de l'équipement forestier et de construction de chemins forestiers, afin d'éviter tout dommage important à celui-ci.

10.2 Demande au ministère des Transports concernant l'entretien hivernal de la route 393 entre Beaucanton et Val-Paradis

CONSIDÉRANT QUE l'entretien de la route 393, entre Beaucanton et Val-Paradis, est assumé par le ministère des Transports ;

CONSIDÉRANT QUE cette partie de route est, pour la plupart du temps, enneigée et glacée en période hivernale;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens utilisant cette route s'adressent à la Localité pour que l'entretien de cette route soit amélioré ;

SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DUMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU :

DE DEMANDER au ministère des Transports de prendre les mesures nécessaires afin d'améliorer l'entretien hivernal de la partie de la route 393 située entre Beaucanton et Val-Paradis.

115-CLVAL-2198

115-CLVAL-2199



2014-115-11

Période de questions

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

2014-115-12

Levée de la séance

115-CLVAL-2200

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE MANON FORGET, DÛMENT APPUYÉE PAR MICHEL JÉGOU, IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la réunion à 14 h 15.

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DE LA CHARTE DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉSOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Cécile Philippon
Présidente

Renée Bégin
Secrétaire d'assemblée

Stéphane Simard
Directeur général
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James